



**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 6 septembre 2022**

Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :**

Mmes et MM GABORIT Michel, CHATEIGNER Joël, GODREAU Anne, CAIGNON Christelle, VINCEDEAU Michel, MOREAU Sandrine, AGESNE Isabelle, OUVRARD Olivier, JOYAU-RAUTUREAU Emilie, MAUFFREY Violaine, BERTHEAU Yoan, PINEAU Yann.

**Absents excusés :** GIRAUD Denis, SACHOT Olivier, NOGIER Delphine.

**Secrétaire de séance :** PINEAU Yann

**N° D2022-09-01 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES CONCILIEURS DE JUSTICE BENEVOLES EN VENDEE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention des Conciliateurs de Justice Bénévoles en Vendée.

Il y a une quinzaine de conciliateurs de justice bénévoles en Vendée qui travaille à apaiser les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, nuisances, élagages...), les différends entre propriétaires et locataires, les litiges sur les baux ruraux...

Dans le cadre de l'association, ils sollicitent la subvention pour les aider à l'entretien de leurs connaissances, à l'amélioration de leurs outils de travail et au règlement des primes d'assurances «responsabilité professionnelle».

Après en avoir débattu le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 25€.

**N° D2022-09-02 : ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Monsieur le Maire indique avoir reçu la demande de renouvellement d'adhésion 2022 à la Fondation du Patrimoine. La cotisation pour la commune s'élève à 75€.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2022.

**N° D2022-09-03 : DEMANDE D'AVIS – INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – S.A.S GAUTIER FRANCE**

Monsieur GABORIT informe le Conseil Municipal que la Préfecture de la Vendée a reçu une demande présentée par la S.A.S GAUTIER FRANCE, en vue d'obtenir l'enregistrement

d'un atelier de production du travail du bois sur la commune de Saint-Prouant. Cette installation est soumise à enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et nécessite une consultation du public.

La Commune est incluse dans le périmètre d'affichage prévue par la réglementation et le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

**N° D2022-09-04 : CONVENTION D'ACHAT ET D'UTILISATION D'UNE BROSSE  
ROTATIVE AVEC LA COMMUNE DE TALLUD-SAINTE-GEMME**

Monsieur CHATEIGNER informe le Conseil Municipal du souhait d'acheter une brosse rotative avec la commune de Tallud-Sainte-Gemme pour l'entretien des bordures de trottoirs, des caniveaux et autres revêtements.

La Commune de Monsireigne a procédé à l'achat de la brosse rotative pour un montant de 2 540.84€ HT, et la commune de Tallud-Sainte-Gemme participera à hauteur de 50% de l'achat, soit 1 270.42€ HT. Les communes participeront chacune à hauteur de 50% des frais de réparation et d'entretien du matériel. La Commune de Monsireigne paiera les factures puis établira un titre recettes envers la Commune de Tallud-Sainte-Gemme. Le kit pinceaux, le kit brosse et le carburant seront à la charge de chaque commune.

Après avoir pris connaissance de la convention, le Conseil accepte celle-ci qui interviendra entre les communes de Monsireigne et de Tallud-Sainte-Gemme, et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à la signer.

**N° D2022-09-05 : PROJET DE CONVENTION – CHEMINEMENT DOUX CRÉÉ SUR LA  
RD113**

Monsieur GABORIT informe les élus du projet de convention transmis par le Conseil Départemental de la Vendée concernant la réalisation des aménagements du cheminement doux sur le domaine public routier départemental de la RD113 en et hors agglomération, et de son entretien ultérieur.

Après avoir pris connaissance du projet de convention, les élus donnent un avis favorable à ce dernier et autorise Monsieur le maire ou un adjoint à signer la convention définitive.

**N° D2022-09-06 : PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG**

Monsieur GABORIT rappelle aux élus qu'au niveau intercommunal une réflexion a été lancée sur les sujets du renouvellement urbain et de la revitalisation des bourgs.

La restitution de la démarche pour les communes de Monsireigne, Tallud Sainte Gemme et Chavagnes les redoux a eu lieu en octobre dernier.

L'étape suivante est la réalisation d'une étude stratégique qui permettra d'identifier la faisabilité urbaine, de hiérarchiser les priorités et de définir les programmes et l'estimation

des différents travaux. La durée moyenne d'une étude stratégique est de 10 à 12 mois et le cout moyen se situe entre 30 000€ et 40 000€. Il convient donc de lancer une consultation afin de missionner une équipe pluridisciplinaire composée à minima, d'un architecte, d'un paysagiste-urbaniste et d'un BET VRD. Dans sa séance du 21 novembre 2021, le Conseil Municipal s'est positionné sur un mode de consultation groupée avec les communes de Chavagnes les redoux et Tallud Sainte Gemme. Ces dernières ont également validé un mode de consultation groupée.

Les enjeux et sites de projets ont été pré-identifiés par la Communauté de Communes et la Commune pour le centre-bourg de Monsireigne ; la commune devra potentiellement utiliser son droit de préemption urbain pour l'acquisition de certains sites. La priorité n°1 concerne l'atelier technique et les logements communaux environnants à réhabiliter. Les objectifs de ce projet sont de maintenir et développer les activités commerciales et artisanales, de réaliser des équipements collectifs et de permettre un renouvellement urbain par la réhabilitation de logements dégradés, la requalification de dents creuses, et la création de nouveaux logements.

#### DECISIONS DU MAIRE OU D'ADJOINT PRISES PAR DELEGATION

Tiers	Nature	Montant TTC
<b>ADJOINTS</b>		
SOULARD DIDIER	Electricité suite à visite commission sécurité	2 115.31€
MLS	Réparation murs cimetière protestant	10 269.28€

Information récapitulative des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) déposées et des décisions de préemption ou de non-préemption :

N° de dossier	Date de dépôt	Adresse du terrain	Décision
IA 085 145 22 P0002	23/03/2022	9 rue du Puits Bernier	Renonciation
IA 085 145 22 P0003	25/03/2022	3 place de l'église	Renonciation
IA 085 145 22 P0004	30/03/2022	124 rue de Rochereau	Renonciation
IA 085 145 22 P0005	26/04/2022	23 rue du grand lay	Renonciation

#### INFORMATIONS DIVERSES





- **Projet Aménagement d'une liaison douce et du cimetière** : Monsieur le Maire informe les élus du résultat de l'appel d'offre ; la commune a reçu 4 offres et l'entreprise PELLETIER TP a été retenue pour un montant de 230 680.39€ HT (délai 13 semaines).

Monsieur GABORIT indique qu'il était prévu dans l'appel d'offre le remplacement du portail principal et celui, plus petit, utilisé par les piétons, situé sur le côté. Suite à la réunion de la commission « Aménagement cimetière et liaison douce » il

est demandé au Conseil municipal s'il souhaite remplacer ou non ces portails. En effet la structure est en bon état mais un rafraichissement serait nécessaire. Le coût de remise en état sera certainement équivalent au coût d'un nouveau portail. Cependant un nouveau portail n'aurait probablement pas une durée de vie égale à l'actuel. Après discussion, le Conseil décide de conserver ces deux portails en place.

- **Inauguration du vendredi 9 septembre à 19h** : Deux rappels à la population seront réalisés dans la newsletter et sur intramuros. Le Conseil Municipal est informé du déroulé de l'inauguration.
- **Terrain de foot à 5** : Le dépôt du dossier de subvention FAVA auprès de la FFF a été fait. Après réactualisation des devis, le prix de ces derniers a augmenté, modifiant ainsi le plan de financement et le reste à charge de la commune. Monsieur le Maire indique que le dossier sera étudié à nouveau par les élus après le retour des décisions d'attributions des subventions de la FFF et de l'Agence Nationale du Sport.
- **Visite Vendée tri** : Pour rappel, visite prévue le jeudi 15 septembre à 18h :

#### PROCHAINES REUNIONS

-  Conseil Municipal : jeudi 13 octobre 2022 à 20H30, salle de réunions.
-  Conseil Municipal : mardi 8 novembre 2022 à 20H30, salle de réunions.
-  Conseil Municipal : mercredi 7 décembre 2022 à 20H30, salle de réunions.
  
-  Inauguration Foyer rural : Vendredi 9 septembre 2022 à 19h00, Foyer rural.

Vu par le secrétaire de séance : M.PINEAU Yann

Le Maire,



Michel GABORIT